

4) 4^{ème} et 5^{ème} lots :

Ces lots sont séparés par la voie ferrée. Le 1er est situé entre la rue du Train de Car et la voie ferrée, le second entre le sentier Cuvelier et la voie ferrée. Ils sont bordés au Nord et au Sud-Est par les jardins des riverains. Au Nord, les maisons GMF sont tantôt accolées deux par deux, tantôt non mitoyennes. Dans tous les cas, elles laissent des espaces interstitiels, occupés le plus souvent par des garages de construction autonome. De ce fait, le passage véhicule vers la réserve pourrait être négocié, moyennant une reconstruction de garages à l'arrière, par exemple. Ces terrains sont en déclivité vers le Sud qui s'accroît très nettement au-delà de la réserve, vers le Sud, ce qui offre une vue lointaine sur de grandes et longues parcelles, apparemment cultivées.

Les lots sont cultivés (légumes et plantes condimentaires) par Bio Cambrésis, au titre d'un atelier d'insertion. Les terrains sont accessibles et ne laissent apparaître aucune pratique sociale des riverains de l'ensemble immobilier Nord. Les arrières de parcelles GMF, assez courtes, sont matérialisées par des clôtures diverses, souvent transparentes et peu de cas d'empiétement sur la réserve sont visibles.

Ces lots ont, sans doute, vocation à être construits et reliés au Nord et à l'Est. La liaison Sud semble plus hasardeuse.

5) 6^{ème} lot :

Très vaste, ce lot, depuis la rue de Bohain jusqu'au sentier Cuvelier, est tantôt occupé, à l'usage de jardins maraîchers (Bio Cambrésis), tantôt laissé en prairie, tantôt rendu impénétrable par des clôtures de grandes parcelles. Une possibilité de passage entre la rue x au Nord et le Boulodrome existe. Ce passage est largement suffisant, de part et d'autre, pour une desserte automobile. Mais un lotissement de 10 parcelles (3+7) est réalisé, qui vient s'adosser à la réserve et confirmer ainsi son « étroitesse ». De ce fait, l'urbanisation centrale apparaît compromise sur la partie Ouest du terrain. Ce dernier lotissement fait figure de coup de grâce pour un projet. Le parcellaire modeste, en lanière, permet peu de nouvelles ouvertures autonomes.

Dans la partie Est, il n'en va pas de même. Il est possible d'épaissir le tracé de réserve en reprenant sur des bandes de terrains plus large, appartenant pour l'essentiel à une structure de fermes. L'opportunité d'un rachat de ferme offrirait une plus large ouverture au Sud et permettrait alors aisément un raccordement de voie. Le paysage de cet espace semble différent (boisement léger, vallonnement). Il invite à une préservation, au moins partielle.

6) 7^{ème} lot :

Lot triangulaire longeant le boulevard. Offre une façade importante à la réserve, rue de Caudry. Une petite maison a été démolie récemment, sa voisine est vide et en mauvais état, mais sans doute récupérable.

Difficile, voire impossible de retrouver l'ordonnancement des voies d'en face. On est ici à 100 m du parc public.

Côté rue de Bohain, deux rangs de maisons rurales se font face. Les maisons sont en partie murées, mais une l'activité du Bio Cambrésis s'y est développée.

Côté pair de la rue de Bohain, les espaces libres au Sud se combinent de garages. Les arrières apparaissent en friches.

Dès lors qu'on ne souhaitera pas entamer ici une percée automobile dans la réserve, la meilleure solution consistera à reconstituer l'îlot. Il doit être possible, notamment de créer une résidence à front de boulevard et de récupérer les espaces en friches arrière, au moins en partie.

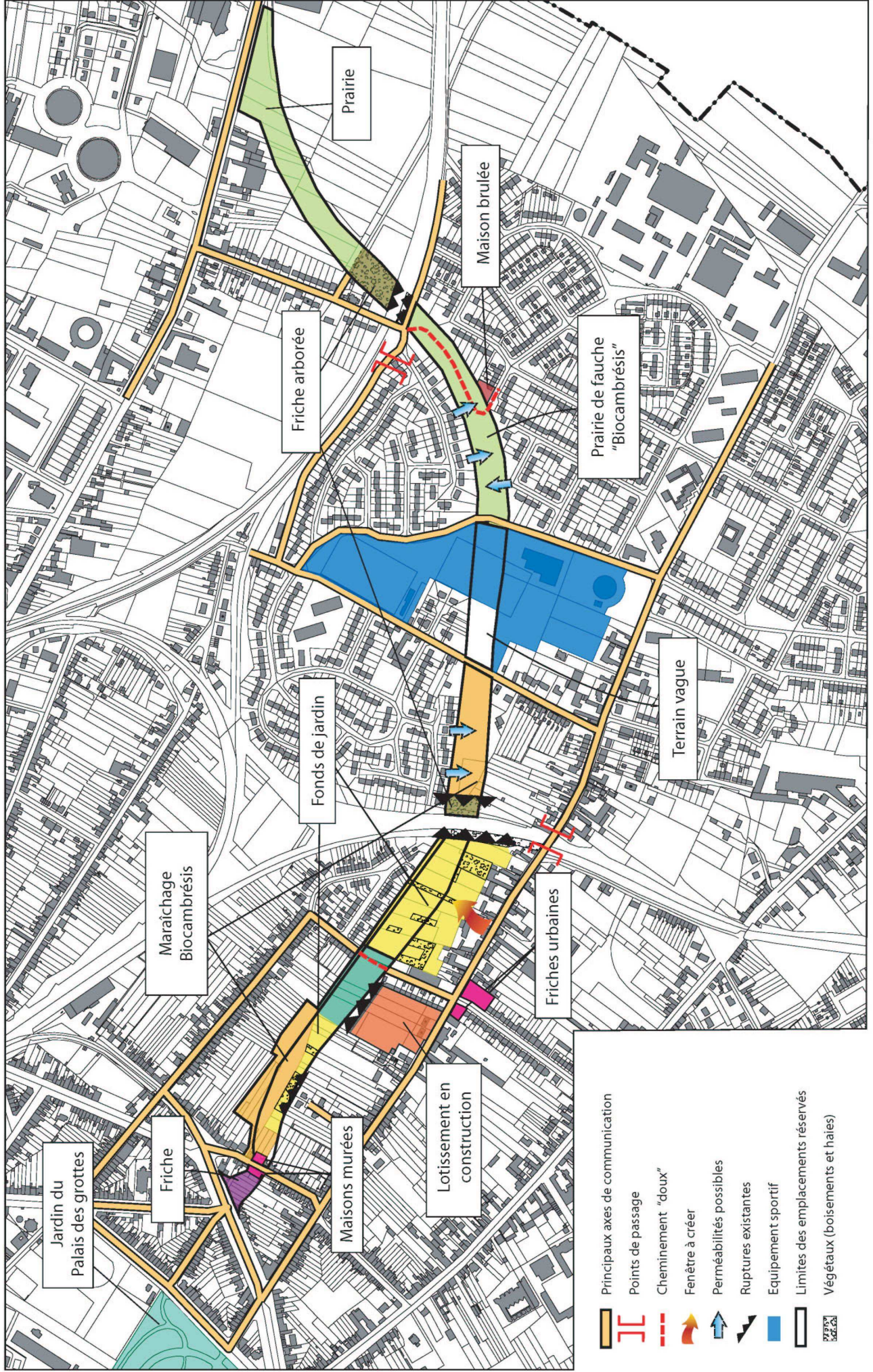
Conclusion :

Au global, l'opportunité d'utiliser un espace, en bonne partie maîtrisé et non construit pour l'essentiel, pour la réalisation d'un « canal de promenade », ne doit pas être négligée. Les ensembles traversés sont plutôt agréables, desservent des équipements et aboutissent aux portes du centre ville de Cambrai. Compte tenu de la largeur réservée, il ne semble pas y avoir d'incompatibilité à ménager ce « canal », quel que soit le ou les usages définis, par ailleurs.

La logique de passage d'une voie automobile, « fédératrice » dans la réserve semble moins intéressante. Les coupures des voies ferrées sont très nettes et nécessiteraient la construction d'ouvrages importants. La mise en place de passerelles, par contre ouvrirait d'autres perspectives pédestres, cyclistes ou équestres.

Ainsi, la reconstitution en îlots, grevés de la servitude d'un large canal, paraît plus intéressante.

L'utilisation d'une bonne partie des sols de la réserve ouverte au public par l'activité de plantation et de culture de Bio Cambrésis représente, par ailleurs, une certaine richesse. Avant de réaffecter la totalité des terrains, il faudra s'interroger sur la pérennité et l'intérêt social de cette activité, sur la possibilité de la perpétuer ou de l'ouvrir à d'autres publics, sur l'originalité d'en faire un élément de programme complémentaire, en lien avec la promenade « canalisée ».



G) Les espaces mutables, les espaces agricoles, les jardins familiaux et les boisements

L'analyse du territoire communal de Cambrai, met en évidence la présence de deux parcs d'activités qui s'inscrivent parmi les trois parcs d'activité majeurs de la communauté d'agglomération :

- au Sud de la commune : la zone commerciale de Cambrai-Sud Proville, en cours de requalification (A proximité du contournement Sud de Cambrai). La zone industrielle de Cambrai Sud Proville est centrée autour de l'hypermarché CORA. Elle représente une superficie d'environ 40 hectares. Pour mieux desservir la zone et fluidifier la circulation, la Communauté d'Agglomération de Cambrai a œuvré en 2009, à la création d'un giratoire. Cela a permis également de sécuriser le périmètre par l'intermédiaire d'un marquage plus présent.



Parc d'activité Cambrai-Sud Proville

- à l'Ouest de la commune : la zone industrielle de Cambrai Cantimpré, située à proximité immédiate de l'autoroute A2 (Paris - Bruxelles) et du croisement des autoroutes A2 et A26. La zone industrielle de Cambrai Cantimpré a fait l'objet d'une importante requalification, comprenant notamment : la réfection des chaussées et des trottoirs, la réhabilitation du réseau de l'éclairage public, la rénovation du réseau d'eaux pluviales ou encore l'aménagement d'espaces verts.

- la communauté d'agglomération dispose d'un troisième parc d'activités situé au Nord Ouest de Cambrai, le parc de l'Actipôle de l'A2 à la jonction des autoroutes A2 et A26, effet vitrine avec l'A2, entre la RD 643 (vers Douai et Lille) et la RD 939 (vers Arras). Situé en bordure de l'autoroute A2 (Paris - Bruxelles) et à proximité immédiate du croisement des autoroutes A2 et A26 (Calais - Reims - Strasbourg), ce parc d'activités, offre un effet vitrine avec l'A2 et une qualité de desserte exceptionnelle. Le succès ren-

contré par le parc d'activités Actipôle de l'A2 a conduit la Communauté d'Agglomération de Cambrai et la Communauté de communes de l'Ouest Cambrésis à adopter un ambitieux programme d'extension de la surface d'activités (pour une superficie totale de 150 hectares).



Parc d'activité Actipôle

H) Les espaces mutables, les espaces agricoles, les jardins familiaux et les boisements

L'analyse des espaces figurés « en blanc » sur la carte de typologie urbaine s'appuie sur la lecture des cartes IGN au 1/25 000ème et de la vue aérienne (disponible sur Geoportail). Elle a permis de dégager les classes suivantes :

- les friches et terrains à nu. Cette catégorie regroupe à la fois les friches non bâties d'anciennes activités, dont on ne connaît pas toujours la nature du sol (notamment pollué ou non), et les terrains enherbés qui sont délaissés (sans vocation agricole).
- les espaces dits « cœur d'îlot » : il s'agit d'espaces insérés entre des rues urbanisées dont la destination future n'a pu être déterminée. Certaines parties semblent être utilisées en jardins, d'autres sont des terrains enherbés à l'occupation indéterminée.
- les jardins familiaux, identifiables sur le terrain et la vue aérienne. Ils constituent une occupation tant spatiale que sociale
- les boisements divers d'une superficie suffisamment importante pour être repérables. N'ont pas été repris les alignements végétaux et éléments trop isolés.
- les espaces cultivés constituent la majeure partie du territoire des espaces périphériques, avec principalement des cultures céréalières (openfield)

L'intitulé de la carte « espaces mutables » n'est pas anodin. Il s'agit bien des espaces qui soit n'ont pas véritablement de vocation (friches, terrains à nu), soit pourraient muter. Parmi ces derniers, la « mutation » peut être souhaitable ou non.

Sur le territoire de Cambrai, on peut constater les éléments suivants :

- les terrains cultivés représentent une part encore importante des terrains non bâtis. Certains espaces cultivés se retrouvent enclavés entre des parcelles bâties (ex : route du Cateau) et la voie ferrée.
- la commune dispose de cœurs d'îlot relativement importants, notamment dans les quartiers Sud, moins profonds dans le faubourg St Roch. Certains ont été récemment utilisés pour des programmes de construction. Les cœurs d'îlots représentent un enjeu important car l'urbanisation en profondeur répond aux objectifs de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de redéploiement de la ville sur elle-même. L'histoire urbaine a par ailleurs montré que des cœurs d'îlots ont été utilisés par des programmes de logements s'intégrant aux axes existants par de nouvelles rues. Toutefois, l'urbanisation en profondeur de cœur d'îlot doit s'envisager dans le sens d'une bonne intégration urbaine (connexions, forme urbaine..), architecturale et paysagère à son environnement immédiat.
- les espaces en friches et terrains à nu dispersés au sein de l'enveloppe urbaine reprenant notamment le secteur de la gare, le secteur des Docks et l'emplacement réservé n°1 du POS opposable pour la déviation aujourd'hui abandonnée.

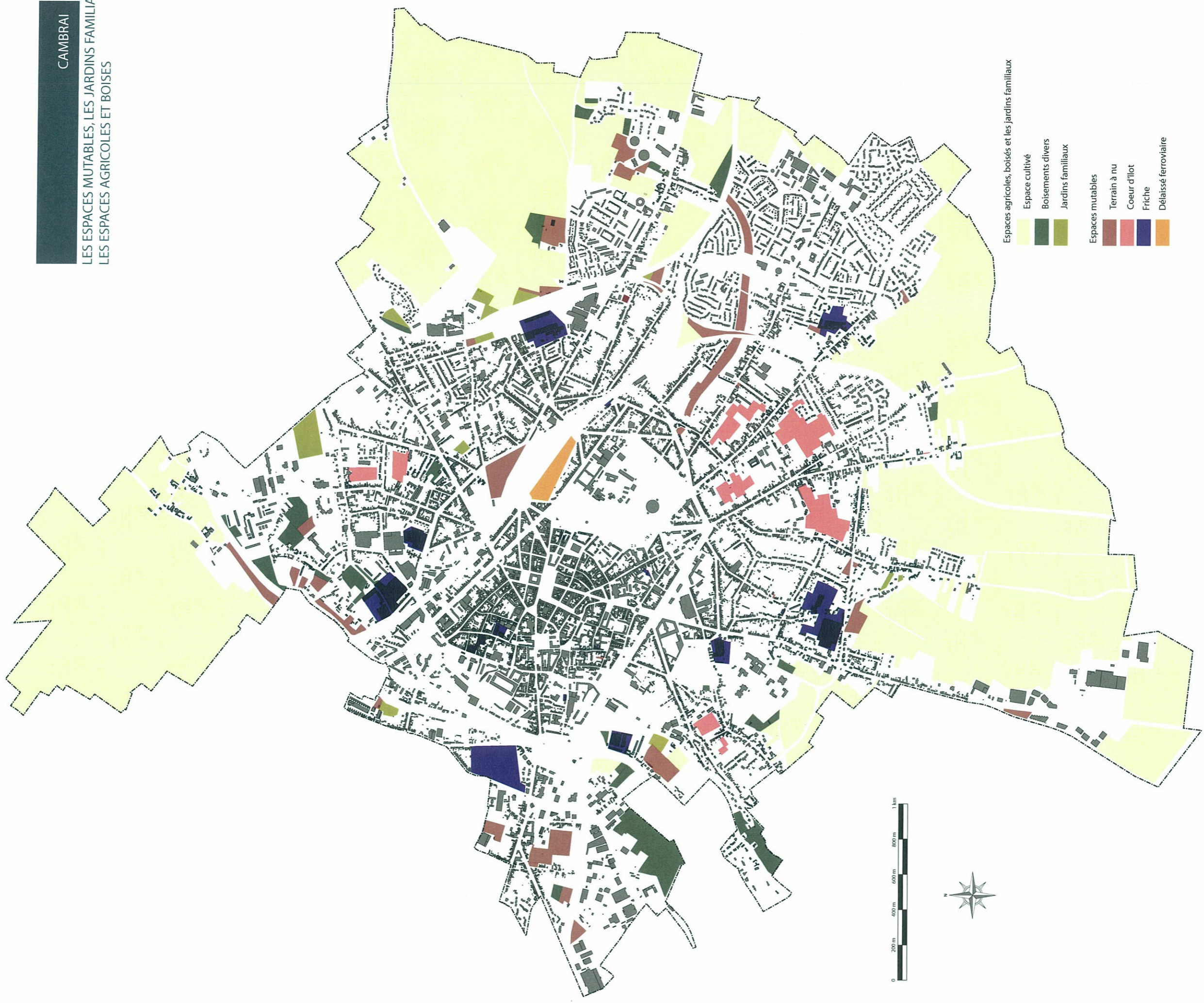
Les friches figurent également sur cette carte des espaces mutables : il s'agit de la teinturerie blanchisserie et siège du PACT du Cambrésis, la SAMC aux abords du canal de l'Escaut / Saint-Quentin, l'ancienne corderie rue Saint-Ladre, l'Avenue de Dunkerque, la friche en face du cimetière rue de Noyelles, la friche située avenue Victor Hugo, le site de la friche Herriau

- les boisements sont localisés essentiellement près de l'axe de la Vallée de l'Escaut, mais de manière sectorielle et relictuelle (lieu-dit Marais de Cantimpré et Moulin de Proville, quartier St Roch et de la Motte Fénélon). On trouve également quelques boisements du côté du lieu-dit « Le Nouveau Monde ».

- les principaux jardins familiaux sont localisés près de l'IUT au Nord et à proximité de la voie ferrée.

CAMBRAI

LES ESPACES MUTABLES, LES JARDINS FAMILIAUX,
LES ESPACES AGRICOLES ET BOISES



I) Le poids des coupures orchestrées par la trame viaire

S'ils constituent des axes de communication renforçant l'accessibilité à la commune, le canal de l'Escaut / Saint-Quentin et les voies ferrées ont également un effet de barrière sur l'urbanisation. Celles-ci prennent deux formes :

- les voies de chemins de fer à l'Est

On compte au total

- 6 points de passage entre le centre ville, les premiers faubourgs et les opérations d'ensemble à l'Est (cité Martin Martine)
- 3 points de passage pour la seconde barrière de voie ferrée (ligne Valenciennes) entre la rue de Solesmes (RD 942) et la rue du Cateau. De plus, il y a un seul point de passage entre le faubourg et la Cité Amérique.

La majorité de ces franchissements s'opèrent par des ponts.

- les voies d'eau (canal St Quentin et l'Escaut rivière) à l'Ouest

On compte globalement cinq grands points de passage routier sur l'Escaut, auquel s'ajoute un point de passage de la voie ferrée. La présence de la vallée de l'Escaut a créé également une coupure de l'Ouest jusqu'au nord du territoire communal.

Le hameau de Morenchies est isolé de la ville par le canal de l'Escaut : il est accessible depuis Escaudœuvres et Neuville St Rémy (D61), c'est-à-dire par des points de passage hors commune.

Différentes activités anciennes se sont également implantées le long du cours d'eau canalisé, certaines sont en friches, d'autres, récentes, se sont installées afin de profiter d'un autre facteur qu'est l'effet vitrine (influence des infrastructures routières cette fois-ci).

La partie au Sud-Ouest localisée entre l'Escaut rivière et le canal est occupée par un secteur de marais habité de part et d'autre d'une voie menant jusqu'à Proville.

CAMBRAI
AXES DE COMMUNICATION STRUCTURANTS,
POINT DE PASSAGES ET
COUPURES URBAINES

LES AXES DE COMMUNICATION STRUCTURANTS

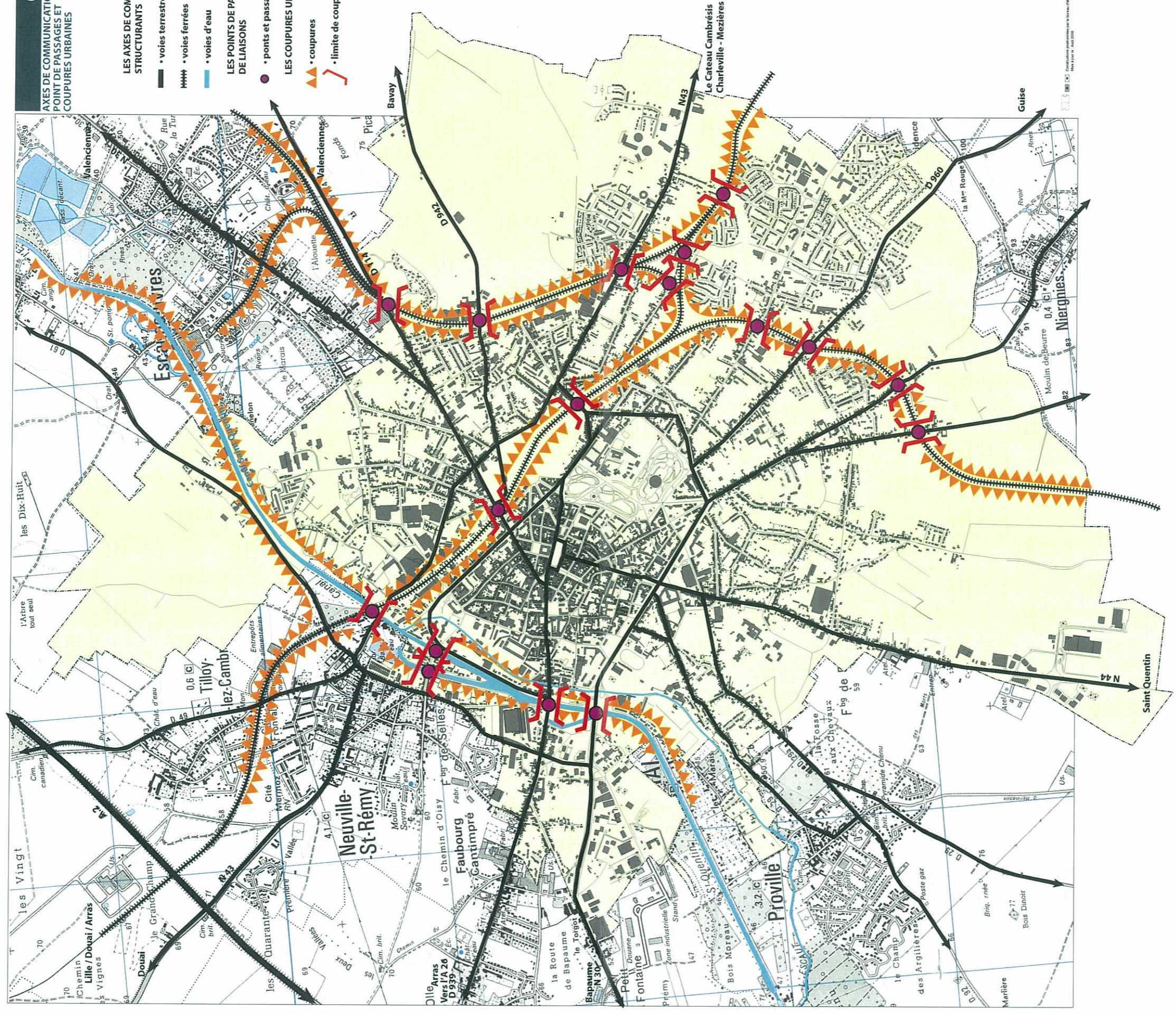
- voies terrestres
- voies ferrées
- voies d'eau

LES POINTS DE PASSAGES ET DE LIAISONS

- ponts et passages à niveau

LES COUPURES URBAINES

- coupures
- limite de coupure



I-4224 Le patrimoine bâti

L'étude du patrimoine vient compléter celle sur la typologie. Elle cherche à faire ressortir les bâtiments remarquables, par leurs architectures, de la commune de Cambrai, mais aussi les ensembles urbains.

A) Le patrimoine bâti isolé

Cambrai, comme on l'a vu dans le chapitre sur l'évolution urbaine est une ville à l'histoire très riche, et dont la trame urbaine a subi de nombreuses modifications.

De son histoire, Cambrai hérite aujourd'hui d'un patrimoine historique très important. Ce qui lui a permis un classement parmi les Villes d'Art et d'Histoire dès 1992. Nous avons ici fait le choix de le décomposer en quatre catégories qui correspondent avant tout aux fonctions pour lesquelles ces édifices furent construits :

- Militaire : il correspond aux constructions anciennes et plus récentes ayant pour but de fortification de la ville, d'organisation de l'armée, ou de commémorations militaires
- Religieux : Il correspond aux différents lieux de cultes, mais aussi à tout édifice ayant servi à la vie religieuse.
- Civil : il correspond aux constructions privées, notamment d'habitat, mais aussi à toutes celles ayant un rôle de service public. Il comprend également certains espaces publics aux caractères anciens ou particuliers.
- Industriel : il correspond aux édifices ayant abrité une production industrielle, et dont les bâtiments sont souvent aujourd'hui soit en friche, soit reconvertis pour de nouveaux usages.

1) Le patrimoine militaire :

- **Le château de Selles** : (classé Monument Historique en 1981)



Château bâti au XIII^{ème} siècle par le Comte-évêque de Cambrai pour surveiller l'Escaut, la porte de Selles, et la ville. A l'origine, il s'agit d'une forteresse polygonale avec six tours. Elle fut emmottée et en partie arasée au XVI^{ème} siècle. Un hôpital militaire fut bâti sur la terrasse à la fin du XVIII^{ème} siècle. Cet édifice abrite aujourd'hui le tribunal.

▲ Les portes de la ville :

- **Porte Notre-Dame** : (classé Monument Historique en 1914)



Porte construite à partir de 1623, période espagnole, avec une ornementation baroque sur la façade extérieure à la ville. Les fonctions défensives reposaient sur les fortifications au devant. Elle marquait l'octroi de la ville.



- **Porte de Paris** : (classé Monument Historique en 1942)



Porte médiévale construite au XIV^{ème} siècle, pendant la guerre de cent ans. Elle est formée de deux tours massives et dispose d'une salle des gardes au premier étage, côté ville. Elle fut restaurée en 1904, et un remblai de trois mètres dissimule aujourd'hui la base des tours.



- **Porte de Selles** :



Long couloir creusé au 16^{ème} siècle sous la terrasse aménagée au niveau du château de Selles. Les ouvertures sont sobres et fonctionnelles de chaque côté. L'aménagement extérieur des rives de l'Escaut et l'opération résidentielle à proximité ont permis de la mettre en valeur.



- **Porte Saint Ladre** : (inscrite Monument Historique en 1931)



www.aspecambrai.org Delcroix

Construite au tout début du XV^{ème} siècle, c'est par cette porte que les évêques nouvellement élus étaient reçus par la ville. Elle fut enfouie lors de la construction de la citadelle par Charles Quint. Dégagée en 1898, lors du démantèlement des fortifications, on l'a ré-enfouie pour la protéger. Elle se situe aujourd'hui sous le jardin public à proximité du palais des grottes.



► **Les tours de la ville :**

- **Tour des Sottes ou Saint-Fiacre et Tour du Caudron :** (inscrites Monument Historique en 1997)



Elles furent bâties entre la fin du XIV^{ème} siècle et le début du XV^{ème}. Elles possèdent un soubassement en grès, aujourd'hui enterré de plusieurs mètres. Elles s'inscrivaient dans l'enceinte du XI^{ème} siècle qui avait été modernisé au XIV^{ème} siècle, puis au XVI^{ème}, avant d'être démantelée à la fin du XIX^{ème} siècle.

- **Tour des Arquets :** (classée Monument Historique en 1942)



C'est un remarquable exemple de porte d'eau. Elle fut construite fin XIV^{ème}-début du XV^{ème} siècle. Son emplacement lui attribuait un rôle spécifique de contrôle de l'entrée du fleuve dans la ville, mais aussi de contrôle de son cours en provoquant des inondations défensives. La salle intérieure est voûtée d'ogives.

► **La citadelle :** (classée Monument Historique en 1932)



La citadelle est voulue par Charles Quint en 1543. Il fait alors démolir une importante abbaye (St Géry au mont des bœufs, point culminant de la ville), et un quartier entier. Elle fut démantelée au XIX^{ème} siècle, sauf quelques galeries de contre-mine, la porte royale, un arsenal de 16^{ème} siècle, reconverti aujourd'hui en salle de sport, des logements pour officiers de XVIII^{ème} siècle, reconvertis aujourd'hui en logements sociaux, des poudrières et une caserne du 19^{ème} siècle. La porte royale date de 1623, mais fut arasée dès la fin du XVII^{ème} siècle.

➤ **Caserne Mortier et ancien hôpital :** (inscrit Monument Historique en 2011)



La caserne Mortier est composée de deux ensembles : le quartier de cavalerie, bâti entre 1786 et 1790, qui pouvait abriter plus de 1100 militaires et 600 chevaux, et l'ancien hôpital général de la Charité, fondé au XVIII^{ème} siècle. Centre de sélection, la caserne Mortier fut en activité jusqu'en 2001.



➤ **La Manutention :**



Ce grand magasin militaire fut bâti en 1783. Il servait d'arsenal et de magasin au blé. A cet emplacement, se trouvait auparavant un refuge de l'abbaye d'Anchin qui devint magasin au blé du roi en 1764. Le bâtiment fut complètement rénové en 1987, les étages supérieurs transformés en logements et le rez-de-chaussée, grande salle voutée servant d'arsenal à l'origine, sert aujourd'hui à toutes sortes de manifestations.



➤ **Les monuments commémoratifs :**

- **Le monument du souvenir français du cimetière de la porte Notre-Dame :**

Statue d'un soldat réalisée en fonte par le fondeur Burenne et érigée en 1901, en l'honneur des soldats morts pour la France.

- **Le monument du souvenir du cimetière de la porte de Paris :**

Un monument originel en ciment, inauguré en 1925 après une souscription publique, rendait hommage au 537 Cambrésiens mort par la première guerre mondiale. Son délabrement nécessita son remplacement en 1980. Au nouveau monument, on ajouta les noms de tous les cambrésiens morts dans les guerres de la France depuis 1918. Il fut inauguré en 1983.

- **Le monument commémoratif aux morts de 1870-1871 :**

Cet « ange consolateur fléchissant le genou » fut élevé en 1874 par souscription publique en l'honneur des 594 morts de l'arrondissement de Cambrai pendant la guerre contre la

Prusse. C'est une statue de bronze, sculptée par Ernest Hiolle. En 1918, elle fut emportée par les allemands en retraite, puis rendue, restaurée et ré-inaugurée en 1922.

- Le monument de la victoire :

Il fut érigé en 1924, grâce à une souscription publique et des subventions des villes de Cambrai et d'Alger, à l'entrée du jardin public et suite à un concours. Il est l'oeuvre du sculpteur Georges Verez

- Le monument aux soldats des régiments de Cambrai :

Le monument est situé à l'entrée du jardin public, près de la porte de la citadelle. C'est une oeuvre du sculpteur Antoine Elly Ottavy, érigée en 1926 et inauguré l'année suivante.

- Le monument des territoriaux et des victimes civiles 1914-1919 :

La fontaine originelle, inaugurée en 1931, était encadrée de deux bas reliefs en bronze sculptés par Alexandre Descatoire en hommage aux soldats et civils morts à la prise de Cambrai en 1914. Elle fut détruite après la seconde guerre mondiale. Seuls les deux bas reliefs furent gardés et placés en 1958 à l'extrémité de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

2) Le patrimoine religieux :

▲ La Cathédrale : (classée Monument Historique en 1906)



L'église de l'abbaye Saint Sépulcre, reconstruite à la fin du XVII^{ème} siècle dans le style classique, devint cathédrale de Cambrai en 1804, après la destruction de l'ancienne cathédrale gothique. La maison des hôtes, accolée, et qui abrite la poste depuis 1911 appartenait aussi à l'abbaye. La cathédrale fut restaurée en 1859 suite à un incendie. On ajouta alors cinq chapelles autour du déambulatoire et on éleva le clocher. Elle subit également de nombreux dégâts dans les derniers mois de la guerre 1914-1918.



▲ **L'église Saint Géry** : (classée Monument Historique en 1919)



La fondation de cette église remonte au 6^{ème} siècle. Elle fut de nombreuses fois détruite et reconstruite. L'église actuelle fut construite entre 1697 et 1745. Elle illustre deux traditions architecturales : le baroque des Pays-Bas et le classicisme français.

Elle subit également de graves dommages à la fin de la guerre 1914-1918.



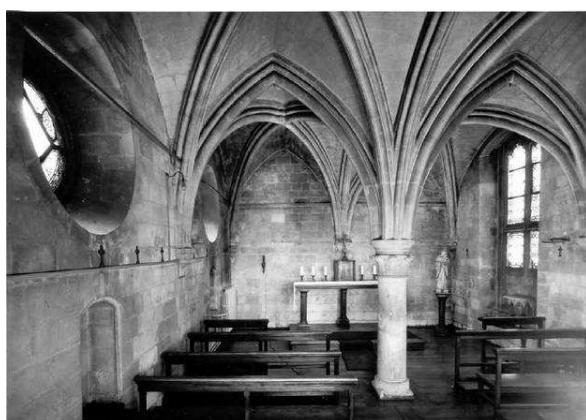
▲ **Le collège et la chapelle des Jésuites** : (classée Monument Historique en 1920)



Les Jésuites arrivèrent à Cambrai en 1562 pour lutter contre la diffusion du protestantisme et y fondèrent un collège. Un siècle plus tard, la chapelle fut construite dans le style baroque. Elle servit d'église aux Jésuites jusqu'au XVIII^{ème} siècle et aux séminaristes entre 1838 et 1906. Depuis cette date elle est désaffectée. Elle fut cédée à la ville en 1989.



▲ **La chapelle Vaucelette** : (inscrite au Monument Historique en 2004)



Construite en 1238, c'était la chapelle de l'abbé du refuge de l'abbaye de Vaucelles, beaucoup plus grand jusqu'à Révolution, qui servait à abriter la communauté de l'abbaye, située à 15 km, en périodes troublées derrière les fortifications de la ville.



▲ **La chapelle des Récollets** : (inscrite au Monument Historique en 1943)



Une ancienne abbaye était établie ici à partir de 1266. Il n'en reste aujourd'hui que la nef de l'église et un bâtiment conventuel du XVII^{ème} siècle. A la Révolution le couvent fut transformé en parc à fourrages militaires jusqu'au XIX^{ème} siècle, puis abandonné pendant de nombreuses années. Les bâtiments sont aujourd'hui rénovés et convertis en école.



▲ **L'Hôpital et la chapelle Saint Julien** : (classée Monument Historique en 1984)



Il existait à cet emplacement un ensemble constituant l'hôpital Saint Julien, fondé au XI^{ème} siècle. Il en reste aujourd'hui notamment la chapelle du XVIII^{ème} siècle, de style classique. A l'emplacement d'une chapelle du XVI^{ème} siècle, incendiée pendant la Première Guerre mondiale, l'architecte Pierre Leprince-Ringuet réalisa le théâtre dans les années 1920. Une partie de cet ensemble abrite aujourd'hui le conservatoire à rayonnement départemental de musique et d'art dramatique.



▲ **Le béguinage Saint Waast et Saint Nicolas** : (classée Monument Historique en 1949)



Ces béguinages s'installèrent à leur emplacement actuel, rue des anglaises, au milieu du XVI^{ème} siècle. Ils conservèrent jusqu'à la Révolution leur mode de vie particulier avant d'être gérés par le bureau d'aide sociale de la ville. Ils fonctionnèrent comme des résidences de personnes âgées jusqu'en 1997. Ils sont aujourd'hui à l'abandon. Le béguinage Saint-Vaast est le dernier exemple de cour de béguines conservé en France. De petites maisons chaulées s'organisent autour d'un jardinet.



▲ **Le béguinage Notre-Dame** : (inscrit au Monument Historique en 1984)



En 1692, lors de sa mort, le chapelain Maître Jérôme Ballique, fit don, par testament de cet immeuble aux pauvres de la ville. L'année suivante, il fut acquis par le pasteur et les chartiers de Sainte-Croix, qui y transférèrent un béguinage. Celui-ci existait encore jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle. Cette maison construite au 17^{ème} siècle est faite de briques et de pierres, avec un soubassement de grès et un pignon sur la rue.

▲ **Portail de l'ancien palais épiscopal** : (classée Monument Historique en 1921)



Ce portail, situé aujourd'hui à la Sous-préfecture faisait partie du Palais Episcopal reconstruit partiellement par Vanderburch en 1625. C'est un entrepreneur, Pierre Maurice Ronnelle, qui, au début du XIX^{ème} siècle, s'acharna à préserver ce portail de la démolition, alors que le reste de l'édifice, attenant à l'ancienne cathédrale était en ruine. Ce portail correspond au style de la renaissance flamande et est l'oeuvre de Jaspard Marsy.

▲ **Les églises du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle** :

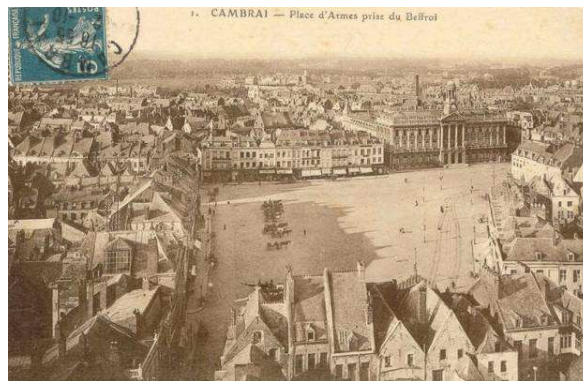


Ces églises ont été construites dans les faubourgs suite à l'accroissement de la population et à l'extension de la ville au-delà de ses fortifications. On peut citer St Druon, reconstruite en 1862 en remplacement d'une chapelle du XVI^{ème} siècle, St Joseph, rue d'Arras, l'église de l'immaculée conception rue Victor Hugo, et St Louis, avenue Jules ferry. Ces quatre églises datent du XIX^{ème} siècle. Au XX^{ème} siècle, à partir des années 1960, on construisit les églises Saint Jean, dans la cité du nouveau monde, l'église Saint Roch (oeuvre de Pierre Pinsard) dans le faubourg du même nom, et Saint Martin, dans le quartier Martin-Martine. Ces trois dernières églises ont une architecture moderne, contrairement à celles du siècle précédent dans le style éclectique de l'époque.



3) Le patrimoine civil :

▶ L'Hôtel de Ville :



Un hôtel de ville de style classique est édifié en 1786 en remplacement de la maison de paix médiévale. Il sera reconstruit en 1877 et trois corps de bâtiments sont ajoutés, fermant la cour. La façade est restaurée dans les années 1930 après les destructions de 1918. Le réaménagement de la place dans les années 1920 lui a donné une place centrale.

▶ Le beffroi : (inscrit au monument historique en 1965 et au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2005.)



Ancien clocher de l'église Saint Martin construit au XV^{ème} siècle, il devint un siècle plus tard le beffroi de la ville par suite de la destruction du précédent. Il reste le symbole des libertés civiques.



▶ La Gare :

L'édifice actuel n'est pas celui originel construit suite à l'arrivée de la première ligne à Cambrai en 1858, qui reliait Somain et Busigny sur la ligne Paris-Bruxelles. En 1878, Cambrai fut connecté à Douai, et le réseau local se développa dans les années 1880 vers Solesmes et Marquion. La gare actuelle est construite entre 1904 et 1907 en remplacement d'un premier édifice en bois. Endommagée pendant la Première Guerre mondiale, elle est restaurée dans les années 1920.



▲ **La Chambre de Commerces et d'Industries :** (inscrite au monument historique en 2006)



Ce bâtiment fut construit en 1927, par les architectes Pierre Leprince-Ringuet et Ernest Herscher, lors de la reconstruction du centre-ville. L'ancien était situé sur le faubourg de Cantimpré depuis 1901, mais détruit lors de la première guerre mondiale. La façade actuelle conjugue le style néo-régionaliste et le style art déco.

▲ **Le théâtre :**



Il fut bâti sur l'ancienne église de l'hôpital Saint Julien, datant du XVI^{ème} siècle, mais qui fut détruite par un incendie en 1917. Cette salle de concert fut donc ouverte en 1924. le bâtiment se retrouve donc inséré entre les restes de l'hôpital Saint Julien du XVIII^{ème} siècle. Il est l'oeuvre de Pierre Leprince-Ringuet. Fermé en 1971 pour des raisons de sécurité, il est restauré entre 2000 et 2003.

▲ **Le marché couvert :**

Le marché couvert fut construit après la deuxième guerre mondiale, comme l'ensemble du quartier. C'est un exemple d'architecture moderne radicale en verre et béton, oeuvre des architectes Edmond et René Lancelle.



➤ **Le palais des grottes :**



Ce palais des congrès fut construit après la seconde guerre mondiale, Cambrai manquait alors de grande salle de rassemblement. Cet édifice fut construit en 1972, uniquement en verre et béton, afin d'assurer une totale transparence et ainsi profiter de l'environnement verdoyant du jardin des grottes. Cette salle peut aujourd'hui accueillir 3000 personnes.

➤ **Les pierres jumelles :** (classées monument historique en 1889)



Ce sont deux menhirs dits des pierres jumelles datées du néolithique et où apparaissent des gravures rupestres.



➤ **La Fondation Vanderbruch :**



En 1626, l'archevêque de Cambrai, Monseigneur Vanderburch, fonde la maison Sainte-Agnès destinée à l'éducation des jeunes filles pauvres. Du bâtiment originel, il ne reste que le portail, sculpté par Jaspas Marsy. Le bâtiment fut incendié en 1918 et 1986.



➤ **Le château de la Motte Fénelon :**



Ce château fut construit en 1850, dans un grand parc, selon les plans de l'architecte parisien Hit-torff. Il est aujourd'hui transformé en hôtel-restaurant.

➤ **Le château de Ramette :** (inscrit au monument historique en 1964)

Cet édifice, datant de la première moitié du 18^{ème} siècle, était l'ancienne maison de campagne de l'abbaye de Saint Sépulcre. C'est aujourd'hui l'ensemble formé par les douves, la cour et tous les bâtiments, dont les communs et les pavillons d'entrées, qui sont protégés et constituent un patrimoine cambrésien.

➤ **Le château d'eau :** (inscrit à l'inventaire général du patrimoine culturel en 1997)



Le château d'eau de Cambrai fut édifié en 1901, dans une époque où l'hygiène prenait de l'importance, par l'ingénieur Bailleux. Il mesure 29m de hauteur et 21m de diamètre. Sa maçonnerie est constituée de pierre et de brique et sa couverture de métal.

➤ **La maison Espagnole :** (classée Monument Historique en 1920)



Révision du Plan Local d'Urbanisme de Cambrai
Rapport de présentation Tome 1

Cette maison à pans de bois fut construite à la fin du XVI^{ème} siècle, sous l'occupation espagnole. C'était une demeure de commerçants ou d'artisan, à encorbellements, dans le but d'agrandir les pièces à l'étage. Le rez-de-chaussée était réservé au commerce et les étages aux logements. C'est un des rares exemples de cette architecture dans la région. Elle abrite aujourd'hui l'office de Tourisme de Cambrai.

▲ **La Maison du Bailli de Marcoing** : (Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1931).

Cette tourelle hexagonale est le seul élément restant d'une demeure du XVI^{ème} siècle.



▲ **Hôtel de Simencourt** : (Classé Monument Historique en 1922)



Ce portail est le seul élément restant de l'ancienne demeure de Maximilien Cotteau, seigneur de Simencourt. Il est agrémenté d'un tympan en forme de coquille d'époque Louis XV. L'hôtel particulier fut détruit dans l'incendie de la ville en 1918. C'était également la maison natale de Louis Blériot, né en 1872, premier aviateur à traverser la manche en 1909. Les vantaux du portail sont aujourd'hui déposés au musée de la ville.

▲ **Cercle philosophique et culturel Thémis** : (Inscrit aux monuments historiques en 1986)

La loge Thémis qui est l'ancienne Tour du Chapitre faisait partie, jusqu'à la révolution, de l'ensemble formé par la cathédrale et le palais épiscopal. Cet édifice marquait l'extrémité sud du vaste ensemble de bâtiments dont disposait l'évêque pour l'administration du diocèse avant leur destruction suite à la révolution. La "tour du chapitre" correspondait à la prison. Saisie puis revendue durant la Révolution, elle abrite la loge maçonnique Thémis depuis 1802. Au premier niveau, les murs en pierre mesurent plus d'un mètre d'épaisseur. La partie supérieure fut modifiée au XVIII^e siècle.



➤ **Hôtel du Gouverneur :** (Inscrit aux monuments historiques en 1984)



Cet hôtel fut édifié en 1753, sur l'ancienne Place au bois. L'hôtel doit son nom au fait qu'il fut loué de 1754 à la Révolution au "commandant pour le Roi au Gouvernement de Cambrai". Son architecte serait Michel François Playez, un Douaisien, qui construisit également l'abbaye des Dames de Prémy, le château de Wallincourt et l'église abbatiale de Cantimpré. Son architecture appartient au style classique français qui s'imposa au 18^{ème} siècle, Cambrai venait alors d'être rattachée à la France, alors que les maisons voisines, dans le style flamand à pignon, rappellent que Cambrai a fait partie des Pays-Bas.

➤ **La maison des Cannoniers :** (Inscrite aux monuments historiques en 1932)



Cette maison est située sur l'ancienne place aux Bois, actuelle place du marché. Elle est caractéristique de l'architecture flamande du XVII^e siècle.

➤ **La maison de l'Arbrisseau :** (Classée Monument Historique en 1947, et Inscrite dès 1946)



Cette maison est située sur l'ancienne place aux Bois, actuelle place du marché. Elle est caractéristique de l'architecture flamande du XVII^e siècle.

➤ **Le centre équestre :**



L'actuelle Société hippique du Cambrésis comporte deux anciens bâtiments ayant un intérêt patrimonial, oeuvre de Pierre Leprince-Ringuet.

➤ **Les rues et places remarquables :**

De nombreux autres édifices font partie du patrimoine historique de Cambrai. Ils font cependant souvent partie d'ensembles urbains remarquables par leur histoire, leurs tracés, leur homogénéité, ou leurs caractéristiques générales.

Ainsi de nombreuses rues du centre-ville sont remarquables par les nombreux édifices privés historiques qui les composent, d'autres rues plus récentes, à l'extérieur du centre-ville sont remarquables par leur homogénéité. De même certaines opérations du XX^{ème} siècle peuvent être signalées par la cohérence de l'ensemble.

4) Le patrimoine industriel :

➤ **La brasserie Saint Jacques :** (Inscrit à l'inventaire général du patrimoine culturel)



Cette brasserie fut fondée dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle sur l'ancien hôpital Saint-Jacques-au-bois, à l'angle de la rue St Jacques et de la rue de la Citadelle. Elle cessa son activité entre les deux guerres. Elle abrite aujourd'hui différents commerces et logements dont une partie est en rénovation. Rue St Jacques, le logement patronal, attenant à la brasserie, marquait également l'entrée de l'usine.



▲ **La brasserie Saint Georges :** (Inscrit à l'inventaire général du patrimoine culturel)



Cette brasserie daterait de la fin du 18^{ème} siècle, construite à l'origine contre les remparts. Le bâtiment actuel date du milieu du 19^{ème} siècle. Elle cessa son activité en 1953, et fut réhabilitée en logement en 2003.



▲ **Le Grand Carré :**

C'est un large plan d'eau, aménagé à la fin du 19^{ème} siècle, qui servait de garage à péniche, mais également d'espace de chargement et déchargement des marchandises. Il profitait de l'essor de l'activité sur le canal de Saint Quentin.



▲ **Les docks :**

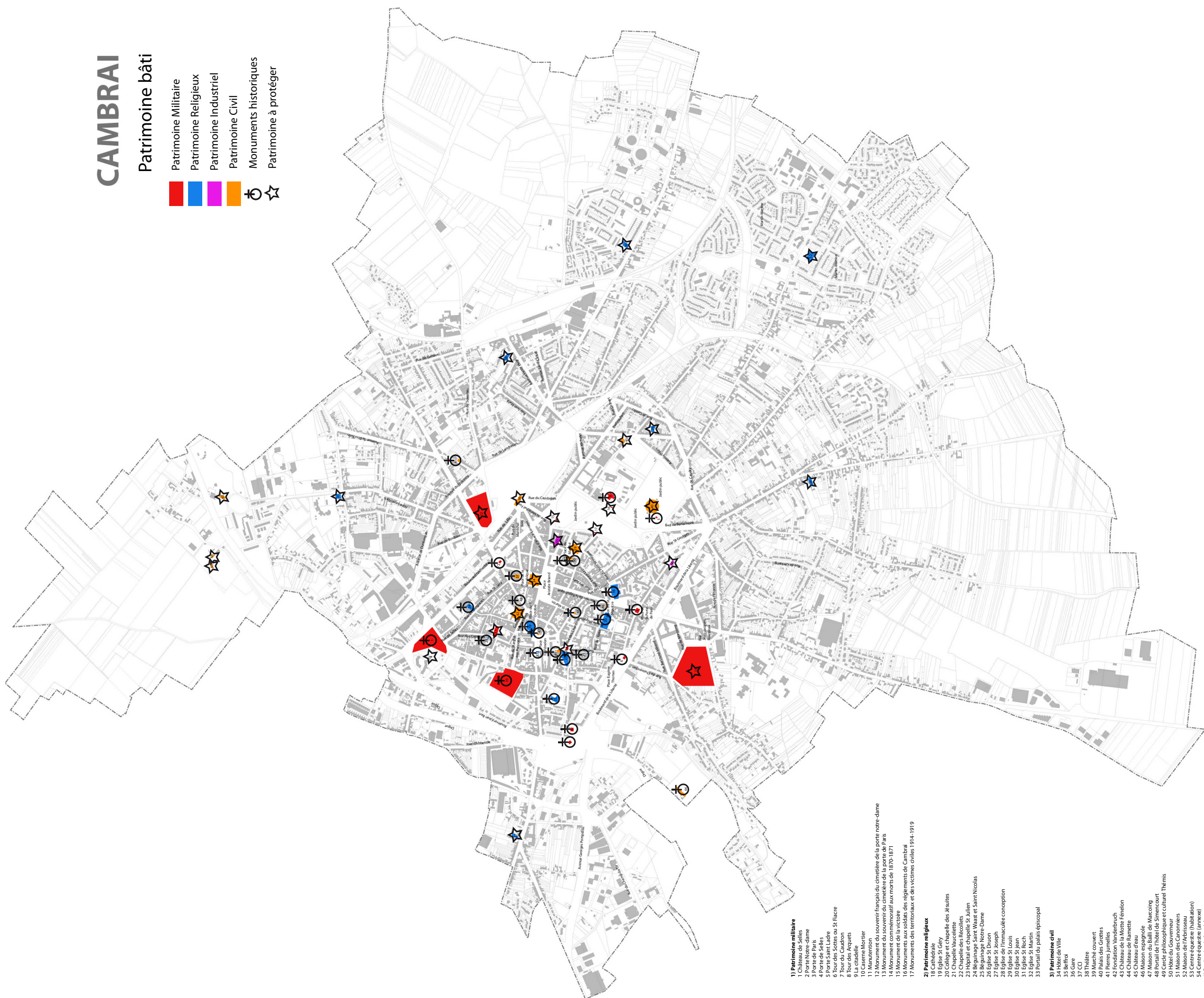
Les docks formaient un ensemble de bâtiments de stockage de plus de 20000m², construit à la fin du 19^{ème} siècle, autour d'une darse. Leur destruction a été décidée en 2008 pour laisser place à un projet urbain. Le front bâti a été conservé rue des docks, mais les autres bâtiments conservés furent détruits par un orage en Mai 2009.



CAMBRAI

Patrimoine bâti

- Patrimoine Militaire
- Patrimoine Religieux
- Patrimoine Industriel
- Patrimoine Civil
- Monuments historiques
- Patrimoine à protéger



- 1) Patrimoine militaire**
 - 1 Château de Silles
 - 2 Fort de la Vierge-dame
 - 3 Fort de la Vierge
 - 4 Porte de Silles
 - 5 Porte Saint-Ladre
 - 6 Tour des Sottes ou St-Fiacre
 - 7 Tour du Caudron
 - 8 Tour des Arquets
 - 9 La citadelle
 - 10 Fort de la Vierge
 - 11 Munition
 - 12 Monument du souvenir français du cimetière de la porte-notre-dame
 - 13 Monument du souvenir du cimetière de la porte de Paris
 - 14 Monument commémoratif aux morts de 1870-1871
 - 15 Monument de la victoire
 - 16 Monuments aux soldats des régiments de Cambrai
 - 17 Monuments des territoriaux et des victimes civiles 1914-1919
- 2) Patrimoine religieux**
 - 18 Cathédrale
 - 19 Eglise St-Géry
 - 20 Collège et Chapelle des Jésuites
 - 21 Chapelle-Vaucelle
 - 22 Chapelle des Récorder
 - 23 Chapelle de la Vierge
 - 24 Béguinage Saint-Waast et Saint-Nicolas
 - 25 Béguinage Notre-Dame
 - 26 Eglise St-Druon
 - 27 Eglise St-Joseph
 - 28 Eglise de l'Immaculée-conception
 - 29 Eglise St-Louis
 - 30 Eglise St-Pierre
 - 31 Eglise St-Roch
 - 32 Eglise St-Martin
 - 33 Portail du palais-épiscopal
- 3) Patrimoine civil**
 - 34 Hôtel de Ville
 - 35 Béffroi
 - 36 Hôtel de la Cour
 - 37 CCI
 - 38 Théâtre
 - 39 Marché couvert
 - 40 Palais des Grattes
 - 41 Pierres Jumelles
 - 42 Fondation Winderbruch
 - 43 Château de la Montre-Feniou
 - 44 Château de la Montre-Feniou
 - 45 Château d'eau
 - 46 Maison espagnole
 - 47 Maison du bailli de Marcin
 - 48 Portail de l'hôtel de Simencourt
 - 49 Cercle philologique et culturel Thémis
 - 50 Hôtel du Gouverneur
 - 51 Hôtel de la Cour
 - 52 Maison de Adriaens
 - 53 Centre équestre (habitation)
 - 54 Centre équestre (annexe)
 - 4) Patrimoine Industriel
 - 55 Brasserie St-Jacques
 - 56 Brasserie St-Georges

B) Les secteurs patrimoniaux

En complément des monuments historiques et autres éléments de patrimoine bâti isolé, la commune possède un petit patrimoine bâti constitué par des secteurs disséminés au sein de l'enveloppe urbaine. Le recensement et repérage de ces secteurs patrimoniaux a été réalisé par les services de la commune.

Chacun de ces secteurs présente sur un ou plusieurs aspects (hauteur, alignement, type de matériaux, ...) une harmonie engendrée par l'homogénéité des constructions. Ces ensembles homogènes de constructions (habitats GMF, etc...) présentent une harmonie particulièrement sensible aux problèmes d'intégration paysagère que peuvent entraîner les opérations nouvelles de construction et les travaux de façade des constructions existantes. Aussi une attention particulière doit être portée sur ces secteurs afin de les préserver en assurant la bonne intégration des constructions futures, reconstructions ou travaux (hauteur identique aux constructions existantes, utilisation de matériaux en harmonie avec l'environnement proche, etc...).

Protection du patrimoine bâti – secteurs patrimoniaux



Rues concernées:

Rue de Douai

Epoque:

Début XXème

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

Oui, double mitoyenneté, continuité du bâti

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+1+ comble, mansarde avec lucarne

Toiture:

Ardoise ou tuile

Garages:

Non mais possibilité de se garer dans la parcelle

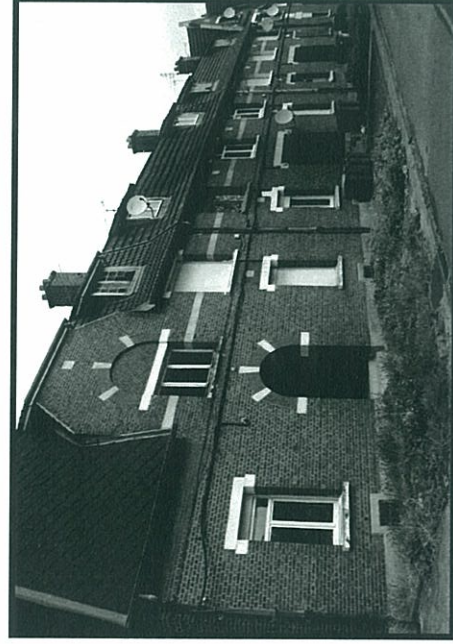
Aspect extérieur:

Brique rouge, linteaux peints en blancs, liseré crème

Ouvertures:

Proportions Verticales

Remarques:



Secteur 1



Rues concernées:

Rue Voltaire, Boulevard Faidherbe

Epoque:

Début XXème

Retrait sur la rue:

Non

Mitoyenneté:

Maisons jumelées

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

RDC + Combles

Toiture:

2 pans, tuiles rouges

Garages:

Non mais possibilité de se garer dans la parcelle

Aspect extérieur:

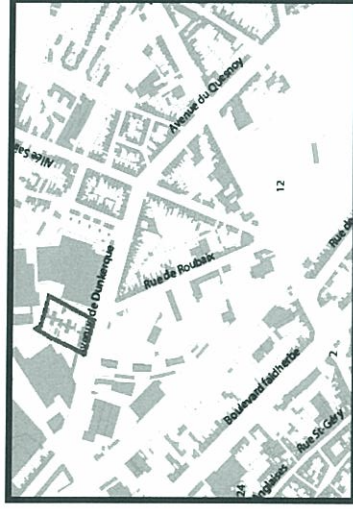
ouverture verticales; brique rouge, portail sur espace privatif, linteaux et soubassement en ciment

Ouvertures:

Proportions verticales

Remarques:

Brique rouge, haut du pignon couleur crème, pignon sur rue



Rues concernées:

Cité sainte Alfred de Dunke

Epoque:

Début XXème

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

1 volume divisé en 4 habitations

Alignement sur la rue:

Non

Niveaux:

RDC + Combles

Toiture:

2 pans avec demi croupe, tuiles rouges

Garages:

Pas de garages, possibilités de se garer sur la parcelle selon aménagements particuliers

Aspect extérieur:

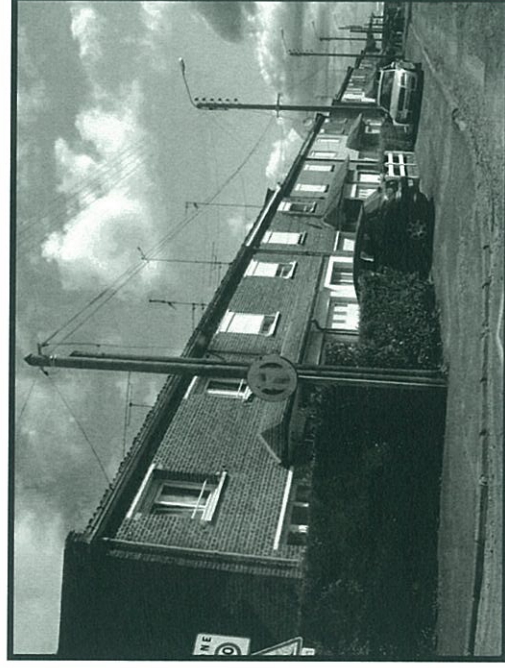
Brique rouge, couleur crème sur le pourtour du pignon, encadrement crème des ouvertures

Ouvertures:

Proportions verticales

Remarques:

Jardins privatifs à l'avant avec clôtures hétéroclites



- Rues concernées:**
Rue du Premier de ligne, rue Lévêque, rue René Mouchotte
- Epoque:**
Moderne, 2ème moitié du XXème
- Retrait sur la rue:**
toujours, permettant le stationnement automobile
- Mitoyenneté:**
double mitoyenneté, continuité du bâti
- Alignement sur la rue:**
oui
- Niveaux:**
R+1
- Toiture:**
toiture à 2 pans
- Garages:**
intégrés au bâti
- Aspect extérieur:**
Brique rouge, linteaux blanc, couverture variable,
- Ouvertures:**
Ouverture larges verticales en R+1, horizontales en Rdc
- Remarques:**
Petit jardin privatif à l'avant



Rues concernées:

Rue du Pont de Pierre

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème

Retrait sur la rue:

toujours, permettant le stationnement automobile

Mitoyenneté:

double mitoyenneté, continuité du bâti

Alignement sur la rue:

oui

Niveaux:

R+2

Toiture:

toiture terrasse

Garages:

intégrés au bâti

Aspect extérieur:

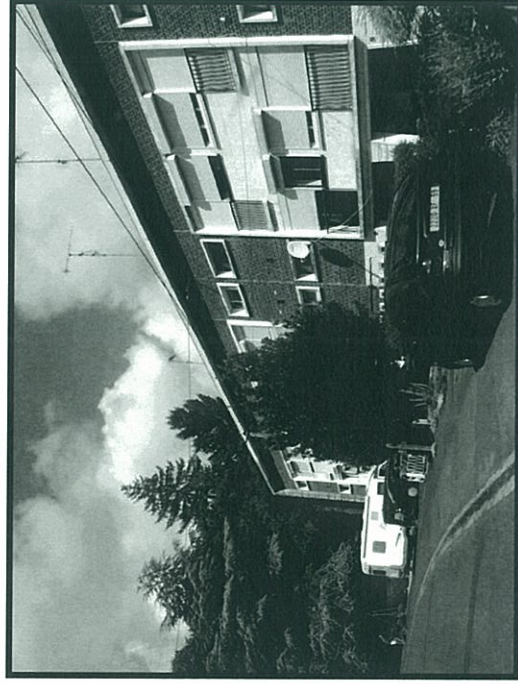
Brique rouge, Encadrements saillants blancs

Ouvertures:

Ouvertures horizontales

Remarques:

Petit jardin privatif à l'avant, garde corps en R+1 et R+2 et baie vitrée





Rues concernées:

Rue de Versailles

Epoque:

début XXème

Retrait sur la rue:

toujours

Mitoyenneté:

bandes continues de 2 à 3 maisons

Alignement sur la rue:

non

Niveaux:

R+1+ combles

Toiture:

toiture à 4 pans, tuiles rouges

Garages:

Non

Aspect extérieur:

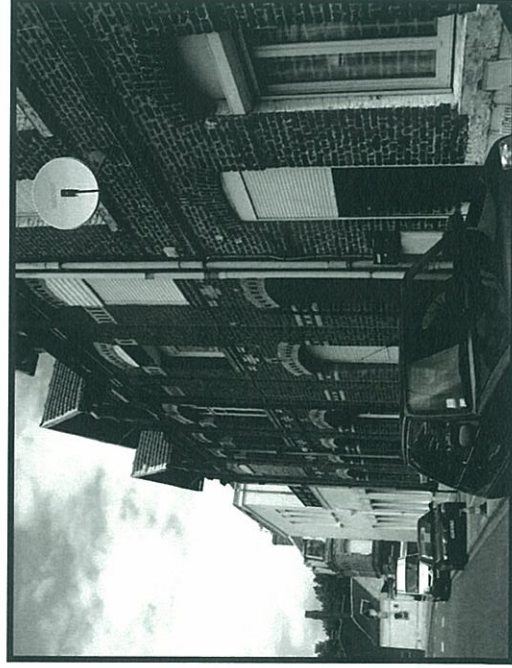
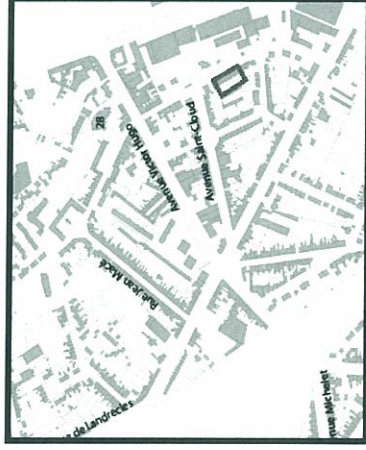
linteaux blancs en RDC, briques rouges et enduit
crème en R+1

Ouvertures:

Ouvertures verticales

Remarques:

Grandes bâtisses divisées en 2 ou 3 logements, jardin
privatif avant et arrière



Rues concernées:

Rue Lallier

Epoque:

Début XXème

Retrait sur la rue:

non

Mitoyenneté:

oui, double mitoyenneté, continuité du bâti

Alignement sur la rue:

oui

Niveaux:

R+1+combles

Toiture:

toiture à 2 pans avec volumes, tuiles rouges

Garages:

Non

Aspect extérieur:

Briques rouges

Ouvertures:

Ouvertures verticales, encadrements parfois rehaussés en briques de couleur claires

Remarques:



Rue la Fayette



Rue Jean Mermoz



Rue Franklin

Rues concernées:

Rue Roland Garros, rue Parmentier, rue Edison, rue Franklin, rue de Québec, rue La Fayette, rue Jean Mermoz, rue Lavoisier, rue Jules Verne, Avenue du Cateau

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème

Retrait sur la rue:

oui

Mitoyenneté:

oui, maisons jumelées

Alignement sur la rue:

oui

Niveaux:

R+1

Toiture:

toiture à 4 pans, ardoises

Garages:

oui mais non intégré au bâti, garages individuels ou en bandes

Aspect extérieur:

Briques rouges

Ouvertures:

Ouvertures horizontales, encadrements saillants, blancs

Remarques:

jardins privatifs



Rues concernées:

Rue Fénélon Farez

Epoque:

Début XXème

Retrait sur la rue:

non

Mitoyenneté:

oui, double mitoyenneté, continuité du bâti

Alignement sur la rue:

oui

Niveaux:

R+1

Toiture:

toiture à 2 pans, tuiles rouges

Garages:

Non

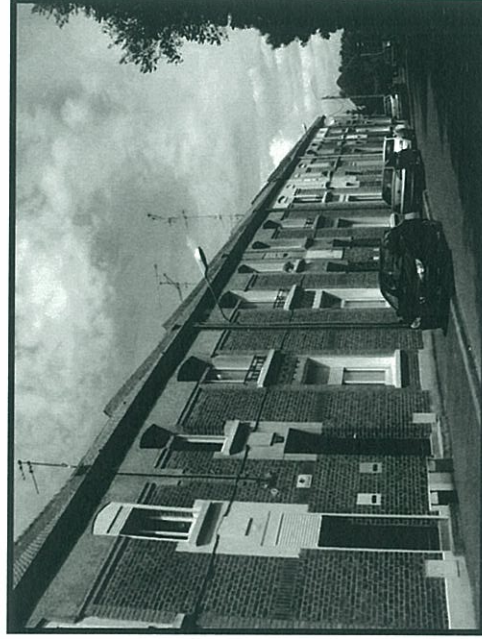
Aspect extérieur:

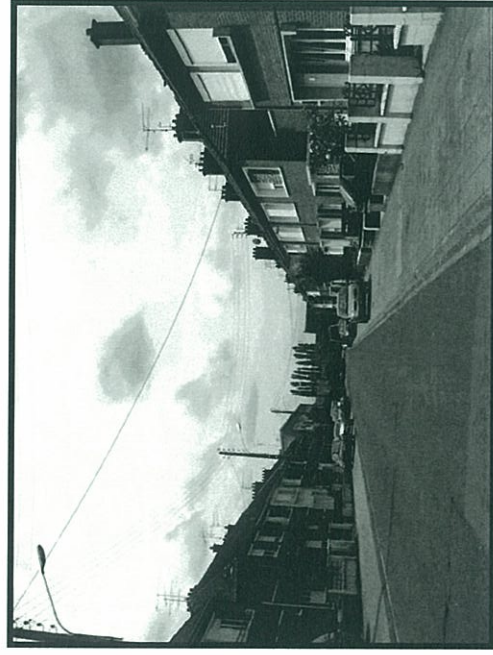
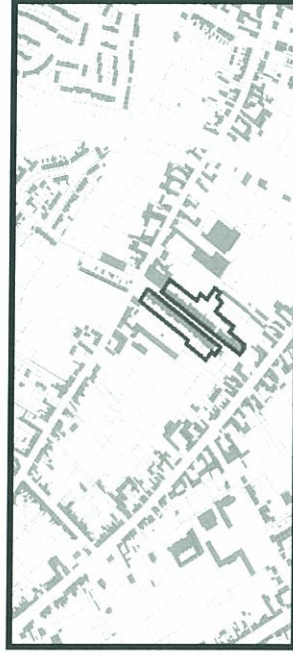
Briques rouges, soubassements enduits, bandeau vertical enduit dans l'axe de la porte d'entrée et horizontal dans la partie haute de la façade

Ouvertures:

Ouvertures verticales, encadrements saillants

Remarques:





Rues concernées:

Rue des Soufflets

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

oui, double mitoyenneté, maisons en bande

Alignement sur la rue:

oui

Niveaux:

R+1

Toiture:

toiture à 4 pans, ardoises

Garages:

oui mais non intégré à la structure de l'habitation, construction plus récente

Aspect extérieur:

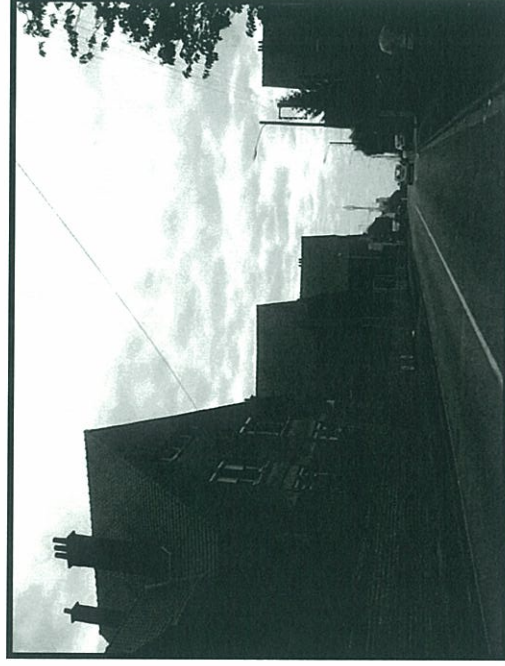
Briques rouges,

Ouvertures:

Ouvertures horizontales, encadrements saillants en béton

Remarques:

présence de haies et de jardins privatifs à l'avant



Rue Bonavis

Rues concernées:

Rue Bonavis, Avenue de Paris

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

Oui, maisons jumelées

Alignement sur la rue:

Non

Niveaux:

R+1+comble

Toiture:

toiture à 2 pans, tuiles rouges, hautes cheminées en brique

Garages:

non

Aspect extérieur:

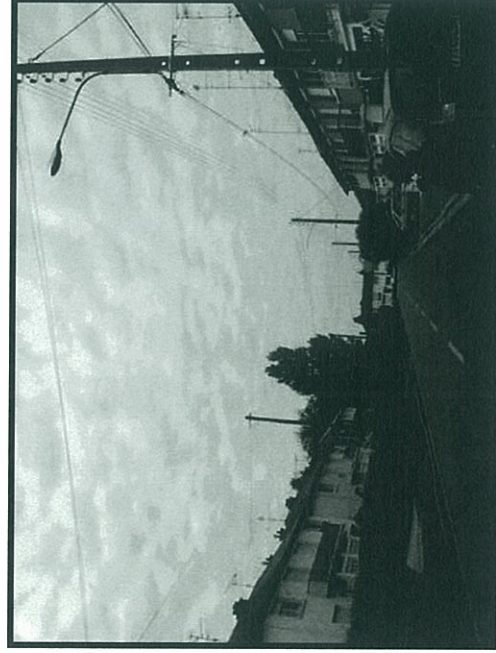
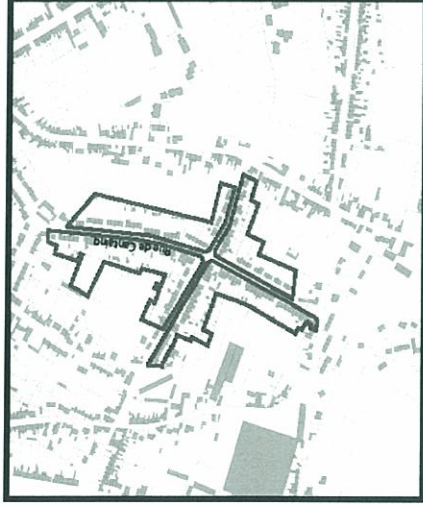
Briques rouges en RDC, béton pour le reste

Ouvertures:

Ouvertures horizontales

Remarques:

jardins privatifs, seuil d'entrée renforcée avec colonne



Rues concernées:

Rue de Ribecourt, rue de Cantaing

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

Oui, double mitoyenneté rue de Cantaing, maisons en bandes

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+1

Toiture:

Toiture à 4 pans et ardoises

Garages:

oui, intégré aux constructions

Aspect extérieur:

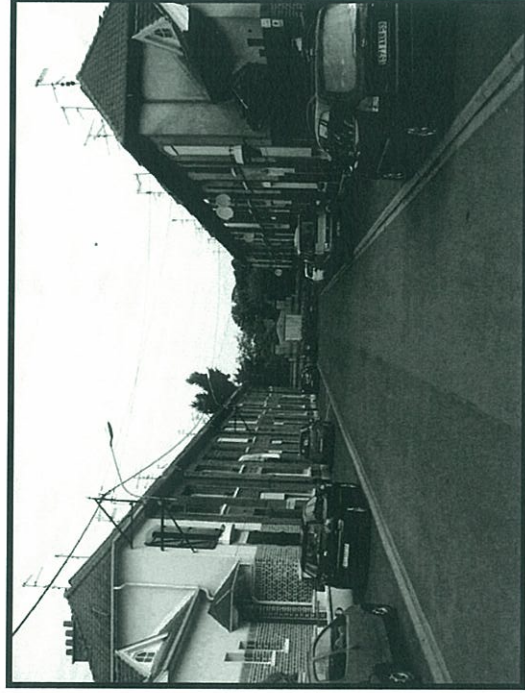
Brique rouges ou enduit de couleur crème

Ouvertures:

Ouvertures horizontales et balcons

Remarques:

jardins avant privatif, permettant le stationnement automobile



Rues concernées:

Rue de la ruche

Epoque:

1ère moitié du XXème

Retrait sur la rue:

Non

Mitoyenneté:

Oui, double mitoyenneté, continuité du bâti

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+1+ combles

Toiture:

toiture à 4 pans, tuiles rouges

Garages:

non

Aspect extérieur:

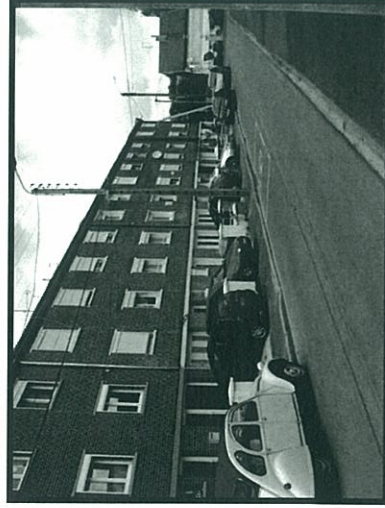
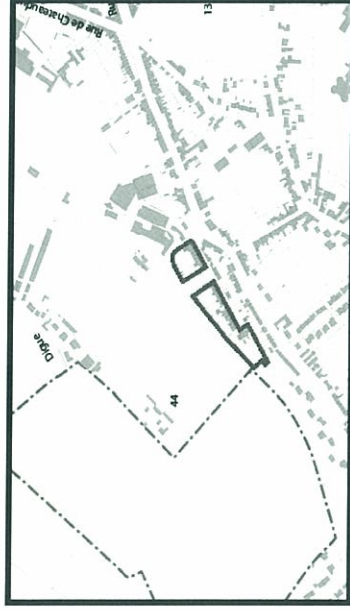
Briques rouges en RDC, béton peint en clair pour le reste. Présence de façades rénovées

Ouvertures:

Ouvertures verticales, encadrements de briques

Remarques:

existence de volumes plus petits en léger retrait, partie intégrante de en cohérence avec l'ensemble



Rues concernées:

Chemin des Sources, rue Bertrand Milcent

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème

Retrait sur la rue:

Oui, permettant le stationnement

Mitoyenneté:

Oui, continuité du bâti

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+1 ou R+2

Toiture:

toiture à 2 pans, tuiles rouges ou ardoises

Garages:

oui, intégré au bâti pour le R+2, non pour le R+1

Aspect extérieur:

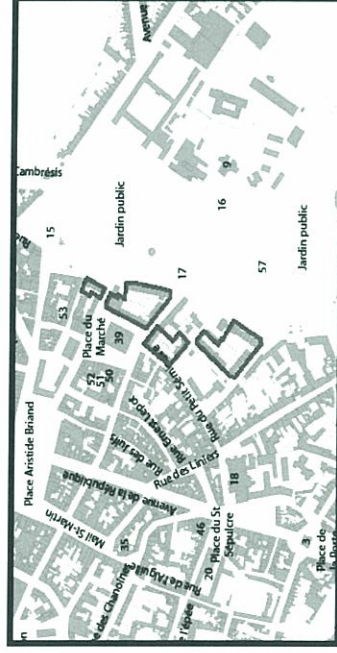
Briques rouges principalement, parfois enduites

Ouvertures:

Ouvertures horizontales, encadrement saillant

Remarques:

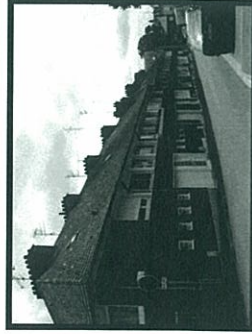
Protection du patrimoine bâti – secteurs patrimoniaux



Rue des pochonnets



Rue du séminaire



Rue Aubenche

Rues concernées:

Rue du Rang du val saint Jean, Rue du maréchal De Latre de Tassigny,
Rue du rang Croix à potteries, rue des pochonnets, rue Aubenche, rue du
Petit Séminaire, Rue Léon Gambetta, Rue du Général Frère

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème

Retrait sur la rue:

parfois, avec jardin à l'avant

Mitoyenneté:

Oui, double mitoyenneté, continuité du bâti

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+1+combles

Toiture:

toiture à 4 pans, tuiles rouges,

Garages:

généralement Non

Aspect extérieur:

Briques rouges , et généralement présence de soubassement béton peint,
et parfois de bandeau béton peint soulignant les planchers.

Ouvertures:

Ouvertures horizontales, encadrement saillant en béton peint, présence
parfois de garde corps sur baies vitrées en R+1

Remarques:

homogénéité relative de l'ensemble mais présence de béton peint plus ou
moins importante



Boulevard Jean Bart

Rues concernées:

Boulevard Jean Bart

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème

Retrait sur la rue:

Oui, assez important permettant le stationnement et la présence de jardins

Mitoyenneté:

Oui, double mitoyenneté, continuité du bâti

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+2 principalement, ou R+1

Toiture:

toiture à 2 pans

Garages:

oui intégrés au bâti

Aspect extérieur:

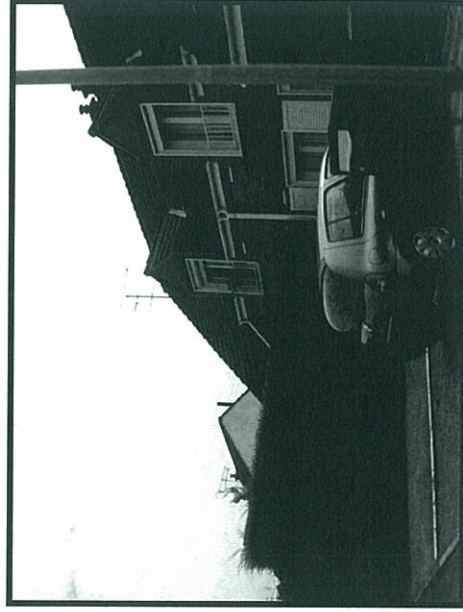
Briques rouges ou béton peint

Ouvertures:

Ouvertures horizontales, encadrement saillant

Remarques:

jardins privatifs à l'avant et à l'arrière



Rues concernées:

Rue de Rumilly, rue Raoul Follereau

Epoque:

Contemporain, 2ème moitié du XXème siècle

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

Oui, maisons jumelées principalement

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

RDC + combles

Toiture:

tuiles, lucarnes

Garages:

Oui, parfois intégrés au bâti

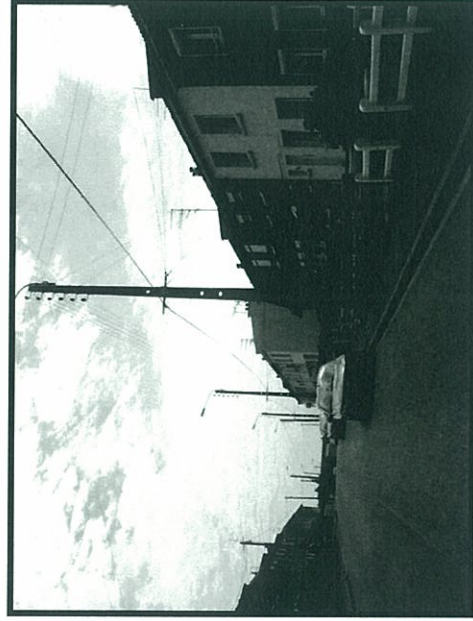
Aspect extérieur:

Brique rouge, enduit crème pour les pignons

Ouvertures:

Horizontales, garde corps blanc à l'étage

Remarques:



Rues concernées:

Rue d'Honnecourt

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

Oui, double mitoyenneté, continuité du bâti

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+1

Toiture:

2 pans, ardoise

Garages:

Non mais possibilité de se garer dans la parcelle

Aspect extérieur:

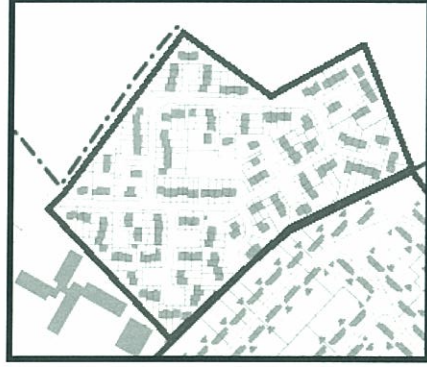
briques peintes, linteaux en ciment, peints en blancs, clôture non homogène

Ouvertures:

Ouvertures horizontales

Remarques:

Jardins avants



Rues concernées:

Rue des Alpes rue des Ardennes, rue des Cévennes,
rue du Jura, rue du Morvan, rue des Pyrénées, rue des
Vosges

Epoque:

Contemporain, 2ème moitié du XXème siècle

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

Oui, maisons jumelées

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+1 principalement mais parfois RDC uniquement

Toiture:

2 pans, tuiles brunes

Garages:

Oui, intégré au bâti

Aspect extérieur:

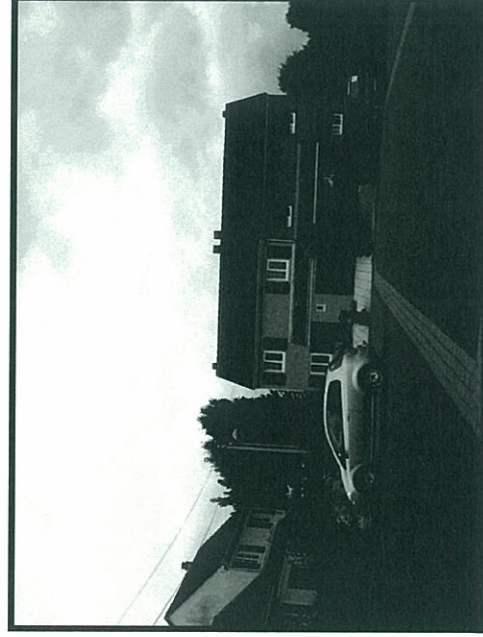
Revêtement des murs différents selon la maison:
briques, crépis avec des coloris variés

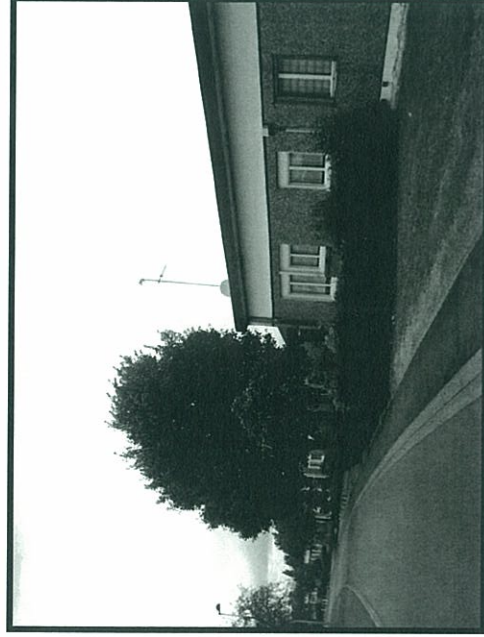
Ouvertures:

Ouvertures horizontales, absence d'encadrement

Remarques:

jardins à l'avant, permettant le stationnement





Rues concernées:

Rue Charles Péguy, rue Robert Schuman, rue Edouard Herriot, rue Marc Sangnier, rue Léo Lagrange

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème siècle

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

Oui, maison double

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

RDC

Toiture:

toiture à 1 pente, bandeau en tôle rouge apparent

Garages:

Oui

Aspect extérieur:

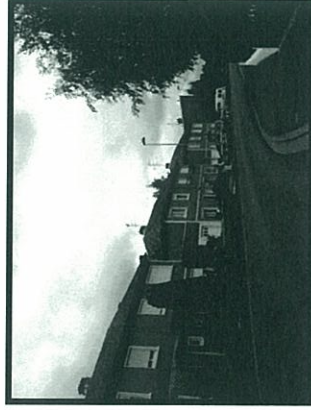
Absence d'encadrements, soubassement blanc, bandeau blanc sous la toiture, murs béton préfabriqués avec graviers apparents

Ouvertures:

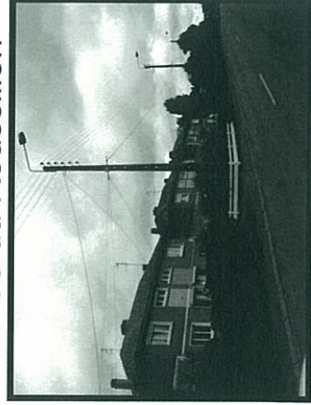
Ouvertures horizontales

Remarques:

Absence de clôtures



Rue du Roussillon



Rue d'île de France

Secteur 22

Rues concernées:

Rue d'Artois, rue du Bearn, rue du Roussillon, rue de Normandie, rue de Bretagne, rue de bourgogne, rue du Languedoc, rue d'île de France, place de Dauphiné

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème siècle

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

Oui, maisons jumelées

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+1

Toiture:

toiture à 4 pans, ardoises

Garages:

Oui mais non intégré au bâti

Aspect extérieur:

briques rouges

Ouvertures:

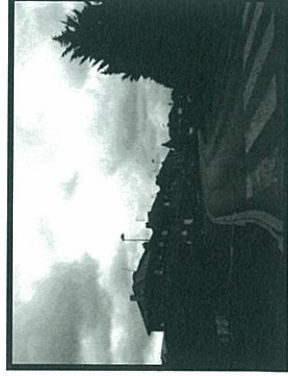
Ouvertures horizontales, encadrements saillants blancs

Remarques:

Jardins privatifs avants



Rue de Belgrade



Rue de Vienne

Secteur 23

Rues concernées:

Rue de Londres, rue de Moscou, rue de Lisbonne, rue de Rome, rue de Varsovie, rue de Bruxelles, rue de Berne, rue d'Oslo, rue de Copenhague, rue de Vienne, rue de Bonn, rue de Belgrade

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème siècle

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

Oui, maisons jumelées

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+1

Toiture:

toiture à 4 pans, ardoises

Garages:

Oui mais non intégré au bâti

Aspect extérieur:

briques rouges

Ouvertures:

Ouvertures horizontales, encadrements saillants blancs

Remarques:

Jardins privatifs avants

Rues concernées:

Rue de Balzac, rue de Courteline, rue Molière, rue de France, rue du train de car, rue Racine, Rue Corneille, rue Daudet, rue Camus, rue Zola, rue Massenet, rue Berlioz, rue Ravel, rue Messager, rue Debussy, rue Gounod

Epoque:

Moderne, 2ème moitié du XXème siècle

Retrait sur la rue:

Oui

Mitoyenneté:

Oui, maisons jumelées

Alignement sur la rue:

Oui

Niveaux:

R+C, lucarne rampante

Toiture:

toiture à 2 plans, ardoises

Garages:

Oui mais non intégré au bâti

Aspect extérieur:

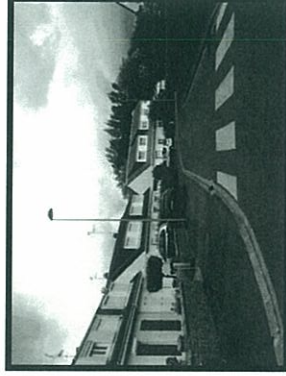
enduit blanc ou crème

Ouvertures:

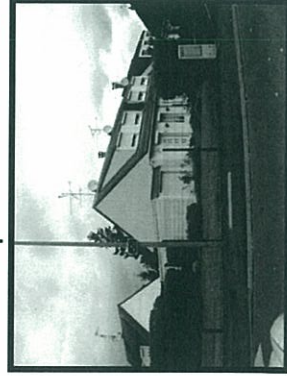
Ouvertures horizontales, Absence d'encadrements

Remarques:

Jardins privatifs avants



Rue Alphonse Daudet



Rue Emile Zola

Secteur 24